
HYDERABAD – Réunion du GAC avec l’ALAC
Dimanche 6 novembre 2016 – 14h à 15h IST
ICANN57 | Hyderabad, Inde

THOMAS SCHNEIDER: Merci de votre patience. Désolé de vous avoir fait attendre. Sans perdre de temps, on va passer directement à notre séance.

Je m’appelle Thomas Schneider, je suis président du GAC. Olga, non pardon Gema Campillos, vice-présidente, et les autres vice-présidents sont ici aussi, Olga Cavalli d’Argentine, Henry Cassen. S’il vous plaît je vous demande de vous présenter brièvement pour savoir qui vous êtes, merci.

HOLLY RAICHE: Holly Raiche, équipe de direction de l’ALAC.

LEON SANCHEZ: Léon Felipe Sanchez, membre de l’ALAC désigné par le NomCom pour l’Amérique latine.

TIJANI BEN JEMAA: Tijani Ben Jemaa, vice-présidente de l’ALAC.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

YRJO LANSIPURO : Agent de liaison du GAC.

ALAN GREENBERG : Alan Greenberg, président de l'ALAC. Nous avons encore deux places pour des membres de l'ALAC ou du GAC qui souhaitent s'asseoir.

THOMAS SCHNEIDER : Très bien, merci beaucoup. Voyez l'ordre du jour proposé affiché sur l'écran. Si vous pensez qu'il y a des éléments à ajouter, je vous invite à me le dire.

Sans perdre plus de temps, permettez-moi de commencer par le premier point. Les nouveaux gTLD. Processus général, délai, révisions des intérêts publics.

Pour ceux qui n'étaient pas là dans la séance précédente, nous avons parlé avec l'équipe de révision CCT qui se penche sur ces questions.

Je vais donner la parole à l'ALAC pour qu'ils nous parlent de processus, des délais. Vous avez vu le communiqué du GAC, l'avis du GAC où le processus suggéré est d'évaluer la première série de gTLD, de tirer des conclusions avant de lancer une

deuxième série. Je pense que notre logique est assez claire, je l'espère au moins.

ALAN GREENBERG:

Je vais faire quelques déclarations.

Nous soutenons ce concept d'évaluer avant de lancer une nouvelle série. Il n'y a pas de problème par rapport à cela. Les gens qui participent à l'équipe de révision participent de manière très active.

Notre inquiétude principale, qui n'est pas forcément bien accueillie par tous les membres sera donc dans notre rapport de révision. Je sais que le GAC a demandé à ce qu'on commence à étudier les chaînes qui se trouvent dans la catégorie une des sauvegardes. Le conseil d'administration a décidé que cela devait être demandé au groupe de révision CCT et PDP. Donc je pense que les choses avancent.

Du point de vue du PDP, ce sera un long travail, il y a beaucoup de choses à faire et il faut augmenter la pression pour que cela soit fait.

Nous devons donc suivre cela de très près.

THOMAS SCHNEIDER: Merci beaucoup. Puisque nous avons reçu déjà le rapport du CCT, est-ce que nous pouvons réunir ces deux points, le point 1 et 3 de notre ordre du jour pour pouvoir avancer un peu plus vite ?

Est-ce qu'il y a des questions, des commentaires par rapport à la question des futures séries des nouveaux gTLD ?

Il y a des micros. Il vous suffit d'en demander un si vous voulez poser des questions.

L'Iran s'il vous plait. Pardon le Royaume-Uni.

ROYAUME-UNI : Merci Tomas, merci et nous souhaitons la bienvenue à nos collègues de l'ALAC qui sont ici avec nous. Il est important d'échanger avec vous.

En ce qui concerne les nouveaux gTLD, je tiens à saisir cette opportunité pour attirer votre attention sur le rapport élaboré par le Conseil de l'Europe sur les candidatures communautaires aux nouveaux gTLD. Ce rapport vient d'être publié, la semaine dernière, il est disponible, j'ai des copies à vous remettre si vous en voulez.

Et comme on a dit dans notre communiqué de Helsinki, nous avons attiré l'attention sur ce travail qui était fait au niveau du

Conseil de l'Europe. Si vous me permettez Thomas, je vais donc m'en remettre à Patrick Penninkx qui a participé à l'élaboration de ce rapport pour qu'il nous en parle. Car ce rapport est une contribution très importante pour les discussions qui ont lieu par rapport aux séries ultérieures. Si vous permettez, je vais me tourner vers Patrick pour voir s'il peut nous en parler un peu plus.

THOMAS SCHNEIDER: Conseil de l'Europe, s'il vous plait.

CONSEIL DE L'EUROPE: Merci beaucoup Marc de présenter cette question aussi importante pour nous. Le rapport fournit une analyse en profondeur des politiques et des procédures en ce qui concerne les applications, les candidatures communautaires dans cette première série de nouveaux gTLD.

En 2012 l'ICANN s'est embarquée dans le lancement du programme d'expansion de l'espace de nouveaux gTLD. Et le moment est venu d'examiner, du point de vue des droits de l'homme cette série de candidatures, du point de vue de certains droits comme le droit d'expression, la non-discrimination, et l'attribution de ces gTLD.

Le rapport est donc une analyse en profondeur et présente des recommandations. Le rapport est disponible sur internet.

PRESIDENT SCHNEIDER : Merci beaucoup. Il y a des commentaires par rapport à cette question ? Alan ?

ALAN GREENBERG : J'ai reçu une copie de ce rapport, nous allons certainement le lire. Nous avons été assez critiques par rapport à la façon dont ce processus a été mis en place, donc bien évidemment nous allons lire le rapport, mais cela ne me surprendrait pas de voir qu'il y a une certaine coïncidence entre ce que nous avons toujours préconisé et ce que l'on va retrouver dans ce rapport.

THOMAS SCHNEIDER: L'Iran s'il vous plait ?

IRAN : Merci beaucoup. Je suis ravi d'entendre que l'ALAC est du même avis que nous, à savoir qu'aucune nouvelle série ne devra être lancée jusqu'à ce que l'on ait pu tirer des apprentissages de la série 1 en cours.

Je voulais voir la question de comment commencer. Vous avez beaucoup d'expériences. En dehors de l'ICANN, on sait qu'il y a

eu beaucoup d'insatisfactions par rapport à la façon dont le processus a été géré, parce que certains processus n'ont pas été respectés. Je voudrais savoir l'avis de l'ALAC par rapport à cette question.

ALAN GREENBERG : Je ne pense pas que l'on ait un point de vue en tant qu'ALAC, on en a discuté entre les membres, mais je ne pense que l'on puisse dire qu'il s'agit d'une vision de l'ALAC.

THOMAS SCHNEIDER: C'est un échange tout à fait libre. Si vous souhaitez exprimer votre point de vue, vous pouvez le faire. Si vous voulez commencer un échange, on peut passer à des opinions personnelles. Cela ne devrait pas représenter un problème, au moins c'est ce que j'en pense. Est-ce qu'il y a des commentaires ? Sébastien Bacholet. Est-ce qu'on pourrait lui donner un micro pour qu'on puisse l'écouter ?

SEBASTIEN BACHOLET: Merci de me donner la parole. Je crois qu'une des raisons pour lesquelles At-Large n'a pas encore d'opinion sur ce sujet, vous le savez bien, c'est qu'il y a tellement de sujets sur lesquels on a à travailler en même temps, et que nous sommes volontaires. C'est très compliqué de s'occuper de tout et une des raisons

pour lesquelles je pense que le prochain round du nouveau gTLD, qu'il soit ouvert indéfiniment ou qu'il soit pour une certaine période, devra attendre qu'on ait un peu de temps pour travailler dessus. En ce moment, on est tous embarqués dans la transition IANNA. Alors une partie vient d'être faite, mais le deuxième sujet qu'on a à discuter est très important. Il n'y a pas que la diversité, mais il y a l'ensemble des sujets du Work Stream 2.

Et donc je crois que les collègues dans la communauté qui poussent pour qu'un autre round de TLD arrive maintenant devraient réfléchir un peu au travail que font les volontaires que nous sommes tous ici. Merci.

THOMAS SCHNEIDER:

Merci Sébastien, c'est bien noté. Et je crois que même si les gens qui représentent les gouvernements sont payés pour leurs travaux, ils ont plus ou moins... Même si nous on est payé, ça ne veut pas dire que l'on est incapable de pouvoir suivre tout ce qui se passe.

Je vois qu'il y a un souhait pour prendre la parole à notre droite. Merci.

HOLLY RAICHE: Merci bien. Je voudrais ajouter qu’il y a aussi d’autres questions qu’il faut analyser avant de pouvoir arriver à une position commune. Il faut analyser les résultats des rapports qui sont en cours.

Oui, c’est vrai, on n’a pas eu le temps, mais on attend encore des résultats de certaines études qui sont en cours et on attend des résultats vers décembre, janvier.

Sans ces résultats, il est difficile de pouvoir adopter une position à ce stade des choses.

THOMAS SCHNEIDER: Merci beaucoup. Bien sûr, il faut que les processus puissent être logiques. Il faut obtenir les informations, il faut travailler sur les informations et ensuite faire des commentaires. Nous comprenons tout à fait cela et je crois que tout le monde comprend cela.

Y a-t-il d’autres questions urgentes par rapport aux nouveaux gTLD ? Sinon, on va essayer de passer... Léon, pardon.

LEON SANCHEZ: Je voudrais connaître le point de vue de notre collègue de l’Iran. Si on ne le fait pas sur la base du critère premier arrivé premier

servi, quels pourraient être d'autres mécanismes qui pourraient être mis en place ?

IRAN: La vision est la suivante : il ne faut pas commencer une nouvelle série, commencer le processus et le laisser au premier arrivé, premier servi. C'est tout, pour toujours.

THOMAS SCHNEIDER: Merci beaucoup, Alan ?

ALAN GREENBERG: Une remarque personnelle : si, quand on arrive au moment du PDP où tout le monde se met d'accord sur le fait qu'il y aura des catégories cette fois-ci, ce qui veut dire qu'il y aura différentes règles pour les différents types de gTLD, à ce moment-là, il est concevable que l'on puisse ouvrir certains gTLD qui sont moins problématiques par rapport à d'autres qui seraient plus controversés. Mais on craint que si on fait cela, la pression sur le conseil d'administration que tout serait ouvert à la délégation. Et c'est pour cela que l'on est un peu réticents.

THOMAS SCHNEIDER: Merci beaucoup. Il y a bien sûr la question de la catégorie ou de la catégorisation. C'est une question qui a été abordée à

plusieurs reprises au sein du GAC. Il vaut peut-être la peine d'y penser, mais avec beaucoup de prudence quand même. Parce qu'il ne faut pas non plus abuser des sauvegardes et donc il serait peut-être juste de créer des catégories. C'est une remarque seulement.

Je pense que nous pouvons passer au prochain point de notre ordre du jour. Nous avons donc passé en revue le point 1 et le point 3. Nous allons passer au point 2, à savoir diversité. Diversité de manière générale, en ce qui concerne l'organisation, et tel que cela est débattu dans le cadre de la piste de travail numéro 2 du CCWG.

C'est une question importante pour les gouvernements qui viennent de différentes parties du monde. Nous sommes intéressés à voir quel est votre point de vue par rapport à la pertinence de la diversité en ce qui concerne les différentes unités constitutives, les différentes institutions qui existent dans cette organisation et comment vous voyez cette question, quels sont vos points de vue dans le cadre de la piste de travail numéro 2 et au-delà aussi. Et voir aussi comment peut-on rendre opérationnelle cette diversité.

ALAN GREENBERG: Personne ne veut parler de la diversité ?

LEON SANCHEZ:

Je vais profiter des services d'interprétation simultanée et e vais parler en espagnol.

La question de la diversité est tout à fait pertinente pour l'ICANN, au moins du point de vue de la communauté d'At-Large. Nous pensons que dans cette diversité repose la richesse de l'ICANN et des différents points de vue des utilisateurs, et des différentes régions et des différents groupes et des différentes origines. C'est pour cela que nous considérons que nous devons mettre en place les efforts qui seront nécessaires pour créer une communauté de plus en plus inclusive, de plus en plus diversifiée qui puisse répondre aux besoins que l'on voit apparaître dans les différentes communautés.

Nous avons pu constater qu'il y a des problèmes liés à des régions faiblement desservies, où le manque de mécanismes d'accès à l'espace des noms de domaine fait en sorte qu'il n'y ait pas une couverture idéale. Donc du point de vue de la communauté At-Large, nous croyons que ces mécanismes doivent être favorisés pour rendre disponible pour les utilisateurs du renforcement des capacités, qu'il y ait donc un renforcement des capacités dans ces régions faiblement desservies pour qu'elles puissent participer à nos processus.

THOMAS SCHNEIDER: Olga ?

OLGA CAVALLI: Merci monsieur le président. Je vais parler espagnol aussi.

Merci Léon de ton commentaire. Moi, personnellement, et l'Argentine, nous estimons que la diversité de la communauté ICANN concerne la réussite du modèle multipartite. Pas de diversité, pas de modèle multipartite durable, est croyable.

Je voudrais poser une question à nos collègues de l'At-Large que je remercie d'être ici présents. Je voudrais savoir comment ils organisent leur travail en région. Pour le moment, le GAC n'est pas organisé dans sa structure interne en tant que révision, division région. Nous avons des cas, des efforts informels de coordination régionale, mais nous n'avons pas de structure formelle par rapport aux régions. Et vous, vous avez 5 RALO, vous avez divisé le travail pour chaque région. Si vous pouviez nous dire comment vous avez organisé tout cela, nous vous serions très reconnaissants.

THOMAS SCHNEIDER: Nous avons une minute pour la réponse à cette question.

LEON SANCHEZ: Je donnerai une réponse rapide. Au sein de la communauté At-Large, nous sommes divisés en 5 régions. Chaque région a ses propres règles, ses propres méthodes de travail et d'organisation, mais pour l'essentiel, l'âme de l'At-Large, c'est les ALS, les structures At-Large. Et ils font bien évidemment partie de cette communauté.

Elles nourrissent en quelque sorte les régions. Donc les différents pays peuvent avoir ces structures qui travaillent en local mais qui sont coordonnées au niveau régional. Et ensuite, pendant ces réunions et aussi pendant les sommets d'At-Large que nous organisons, nous sommes coordonnés d'une manière générale pour pouvoir répondre à tout cela. La réunion générale a exactement les mêmes régions que l'on a pour l'ICANN : l'Amérique du Nord, l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Europe, l'Asie pacifique et l'Afrique.

THOMAS SCHNEIDER: Merci Léon. C'est juste pour surligner quelque chose. Les régions qu'utilisent ALAC et celles de l'ICANN ne sont pas tout à fait pour les gouvernements. Alan va vous en parler. Puis il y a Tijani, puis la Suisse, puis l'Iran. Bon, je vais noter.

ALAN GREENBERG: Je voudrais faire un commentaire. Il semblerait bien que nous ayons organisé et bâti une structure régionale. Et lorsque l'ALAC a été créé en 2002, cela faisait partie des statuts. Ce n'est pas que nous nous sommes auto-organisés de la sorte.

THOMAS SCHNEIDER: Ha bon, c'est une bonne explication.

TIJANI BEN JEMAA: Je vais parler en français, pour que la diversité soit vraiment utile.

Bien, donc cette question de diversité pour moi est très importante. Et il faudrait qu'elle soit réellement respectée la diversité dans ICANN. La première fois où on a parlé de diversité à ICANN, c'est lorsqu'on a voulu faire une certaine diversité au sein du Board, et c'est comme ça que les 5 régions ont été créées. C'est pour que dans le board, on n'ait pas qu'une région. Il ne fait pas qu'il y ait plus qu'un certain nombre de personnes de la même région.

Et maintenant nous parlons pour Work Stream 2, de la diversité d'une manière beaucoup plus large. Et c'est très bien.

Seulement, moi, j'ai une grande peur : que l'on noie ce concept de diversité dans des détails qui ne serviront pas réellement la

diversité. Par exemple, quand on parle de la diversité régionale, la diversité régionale elle inclut la diversité linguistique, la diversité culturelle. C'est là la diversité réelle. Mais il y a aussi une autre diversité qui est très importante qui est la diversité du genre ; alors si on a assuré la diversité régionale et la diversité du genre, je pense que nous avons couvert une grande, très grande partie de la diversité.

Si on va jusqu'à dire : il faudrait qu'il y ait de la diversité concernant ceux qui mangent des spaghettis et ceux qui n'en mangent pas, ça devient grave. Parce que dans ce cas-là, c'est là où on va vers noyer la diversité dans des détails qui ne serviront pas la diversité.

À mon avis, il faut réellement concentrer nos efforts de diversité sur la diversité régionale et la diversité du genre. Merci.

THOMAS SCHNEIDER: Merci Tijani, et je crois que c'est juste, il faut faire attention à ne pas « overengineering » pour utiliser un nouveau mot allemand et français ce sujet, parce que ça risque de tuer ce sujet. Alors il faut veiller à ce que l'on arrive à opérationnaliser d'une manière faisable le concept en tenant compte d'une balance. Merci beaucoup pour cette intervention. La Suisse.

SUISSE: Merci. (Inaudible) simplement soutenir le monde et les idées exprimées par Tijani, Léon et Olga aussi sur la question de la diversité, et souligner que c'est vraiment un besoin pour nous d'avoir une très étroite coopération dans les travaux du flux de la CCWG accountability. Merci.

THOMAS SCHNEIDER: Merci. Iran ?

IRAN: Merci monsieur le président. Je ne veux pas continuer à creuser sur ce thème de la diversité ; il y a eu des gens qui ont parlé portugais, espagnole, donc moi je vais parler persan. Ah vous ne pouvez le faire ? Oh lala. Bon. Voilà un autre problème que nous avons à affronter. Je n'ai pas de problème par rapport à la diversité, mais si nous ne pouvons pas mettre en œuvre ceci, c'est inutile. Au sein du CCWG, nous n'avons pas mis en œuvre la diversité parce que nous avons vu l'Amérique du Nord, l'Amérique du Nord, l'Amérique du Nord tout le temps, pour tous les membres. Donc quelle diversité ? De quelle diversité parlons-nous là ? Donc parlons de quelque chose que nous pouvons mettre en œuvre merci.

THOMAS SCHNEIDER: Bon, je crois que nous avons fait le point. Donc si nous proposons quelque chose, il faut que nous puissions le réaliser. Bon maintenant 50 mains qui se lèvent. Il semble bien qu'il y ait une question là. Il y a Sébastien, la personne qui est à côté, essayez de faire des interventions brèves pour que nous puissions entendre autant d'opinions que possible. Je vous prie de maintenir vos mains levées, comme ça je peux faire une liste.

SEBASTIEN BACHOLLET: Je vais parler anglais pour mon collègue de l'Iran. Je comprends ce qu'il dit et je comprends qu'il veuille parler sa propre langue. Mais nous n'avons que 7 langues ici. Donc il me semble qu'il en manque quelques-uns quand même. Mais je crois que lorsqu'on parle de ne pas noyer l'essentiel dans le détail, nous avons choisi des gens de toutes les régions et les gens que nous avons choisis allaient tous dans des universités des États-Unis. De quelle diversité parlons-nous donc ?

Ce n'est pas que c'est difficile à mettre en œuvre, mais nous ne sommes pas toujours obligés d'avoir des normes obligatoires. Nous pouvons faire confiance au groupe et faire confiance en ce sens que le groupe puisse prendre des décisions sages et adaptées, adéquates.

Lorsque nous avons les deux personnes, nous devons choisir quelqu'un qui parle le mieux l'anglais parce que c'est la lingua

franca de cette organisation. Cela ne signifie pas que c'est le meilleur choix, ni le meilleur choix possible pour la diversité. Mais il faut tenir compte de tout. Je sais que c'est difficile, mais nous sommes ci pour résoudre des questions difficiles.

THOMAS SCHNEIDER: ... Beaucoup de sens parce qu'à la fin, n'importe quelle règle qu'on introduit, si ce n'est pas appliqué avec du respect d'horizon, ça ne sert à rien. Alors il faut avoir un bon mixte des mesures et des outils et aussi un peu de courage des fois à respecter des choses.

J'ai ce monsieur. Je ne me souviens ou je n'ai pas noté ou je ne vois pas sur ma carte de quel pays vous venez et qui vous êtes.

NON IDENTIFIE: Louis (Inaudible), relié à l'ALAC. C'est une réponse à l'Iran. Je vais parler en français. Je suis nord-américain Monsieur et puis nous avons soutenu la diversité culturelle en soutenant, dans mon organisation, l'internet society, la mise ne place du point Québec pour des objectifs de diversité linguistique et culturelle. Et je suis Nord-américain.

THOMAS SCHNEIDER: Merci. Il y a le Monsieur juste derrière vous qui a aussi voulu prendre la parole. Merci.

NON IDENTIFIE: Je viens de Puerto Rico. J'appartiens à l'ALAC. Comme vous le savez, At-Large représente les intérêts des utilisateurs individuels. Il y a donc un intérêt particulier d'At-Large par rapport à la diversité.

J'ai été présent pour un processus où le NomCom a la diversité en tant que principe directeur. Pour moi, par exemple, pour des gens comme moi, moi je fais partie de la diversité. Et je voudrais qu'Alan fasse un commentaire sur les ambassadeurs tribaux. C'est un autre aspect de la diversité dans notre communauté.

THOMAS SCHNEIDER: Allez-y.

ALAN GREENBERG : Bon, je vais céder la parole à Maureen. Je ne sais pas si elle est dans la salle. Maureen n'est pas là ? Ha si, elle est là.

MAUREEN HILYARD : Merci. Les ambassadeurs des tribus font partie de NARALO en fait. Ils étaient sensés participer à la réunion qui allait avoir lieu à Puerto Rico lorsque l'on considérait justement la réalisation de

la réunion là-bas. Ils avaient déjà été sélectionnés. Nous avons été invités à les accueillir en tant que partie de l'équipe d'APRALO.

Mais, à vrai dire, APRALO est une région très diversifiée et l'inclusion de ces ambassadeurs des tribus de l'Amérique du Nord semblait vraiment très pertinente. Nous les accueillons avec plaisir au sein de notre organisation. Mais il faudrait mettre l'accent aussi sur l'inclusion d'autres groupes autochtones de personnes qui n'ont peut-être pas réuni tous les critères pour appartenir à cette organisation. Même il se peut qu'ils fassent partie du pacifique, mais qu'il s'agisse de territoire ou de nation en développement ou développés qui ne peuvent pas être membres ordinaires d'autres organisations comme celle-ci. Donc nous avons un groupe spécial pour cette réunion en particulier.

THOMAS SCHNEIDER: À titre purement informatif, moi j'ai été contactée par des représentants de certaines tribus, et nous considérons en ce moment le fait de savoir si le GAC est l'entité appropriée pour les accueillir. Nous voulons voir quels sont les critères et les conditions pour appartenir aux différentes institutions de l'ICANN et quelles sont les conditions pour être membre ou observateur au sein du GAC. C'est-à-dire savoir ce qu'il faut avoir

pour pouvoir avoir un CCT et d'autres critères que certaines tribus pourraient avoir à remplir.

Bien sûr, vous comptez sur notre soutien. N'hésitez pas à communiquer avec nous, avec notre personnel de soutien et notre secrétariat.

Merci beaucoup.

Donc, le Kenya, non, c'était l'Union Africaine, la Commission de l'Union Africaine, Alice, le Royaume-Uni, pour le moment, et l'Indonésie m'ont demandé à avoir la parole.

COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE: Merci monsieur le Président, merci aux membres de l'ALAC de ce débat.

Je voulais tout simplement dire que nous essayons de changer le nom des sous-régions parce que nous estimons qu'il faut que nous ayons un ton plus positif dans le nom des régions. Il y a de très bonnes suggestions de ceux qui sont des anglophones natifs. Même si une phrase en français ou en espagnol, ça peut aider dans le but de la diversité.

Voilà l'un des plans de travail que nous estimons que nous allons continuer à développer en tant que groupe de travail du GAC pour nous assurer d'un certain degré de diversité au sein du

GAC, pour nous assurer qu'il y a d'avantages de membres des différentes régions par la sensibilisation.

Il y a donc une séance sur un thème qui est d'intérêt public demain, et une autre cet après-midi sur les Îles Pacifique.

Et une autre question que nous allons poser concerne les défis qu'il faut relever sur la manière et l'approche pour mettre en œuvre certaines activités pour faire face, justement à ces défis. Avec des activités orientées dans ce but là.

THOMAS SCHNEIDER: Merci. L'Indonésie maintenant.

INDONESIE : Merci Thomas. Je veux savoir quelle est l'opinion de l'ALAC ou quelle a été la discussion menée quant à la diversité pour les services aux entreprises. Nous parlons de pays comme l'Indonésie où nous avons 250 millions d'habitants, 13 000 îles ou 500 ou quelque chose comme ça de gouvernement régional, ou 500 capitales. Nous parlons de beaucoup, d'une grande diversité, beaucoup de langues. Donc il n'y a que la carte de Google qui peut nous aider avec ça. Est-ce qu'il y a une diversité, une homogénéité qui peut être mise en place ?

Nous pouvons utiliser Paypal si vous voulez avoir des amis, vous pouvez entrer sur Facebook, ou si vous voulez savoir où se trouve Jakarta, ou si c'est sur ou pas. Vous recevez un mail d'International SOS, comme nous recevons les alertes. Et on vous dit Jakarta c'est bien, nous n'avons as de problème. J'ai dit à ma femme : Jakarta, ne t'inquiète pas, International SOS m'a dit que je ne devais pas m'en soucier, donc...

Pourquoi se faire du souci pour des fausses alarmes qu'on voit sur les médias ? Ce site nous dit que tout va bien sur Jakarta.

Donc, quelle est l'opinion de l'ALAC par rapport à ceci, plutôt sur ce point de vue concernant l'homogénéité ?

FRANCE:

Merci Thomas. Comme vous le savez, la diversité est un sujet fondamental pour la France et je pense en général pour le GAC et pour l'ALAC.

La diversité, cela concerne les régions mais aussi le genre, la culture, la langue, l'âge, l'expérience. Et tous ces critères doivent être pris en compte dans l'analyse de la diversité.

LACNIC, l'office d'enregistrement du point FR a publié une étude complète en mai/juin sur les dirigeants au sein de l'ICANN qui montre, comme cela a été dit, que les Anglo-Saxons sont surreprésentés à l'ICANN et dans le cadre d'un lightning Talk

pour le début du Workstream 2 à Helsinki, la France a fait la proposition pour que l'ICANN mette en place un Office de la diversité en charge de mesurer, de promouvoir la diversité au sein de l'ICANN à tous les niveaux, pas seulement au sein du Board.

C'est aussi un projet que nous portons dans le cadre du Workstream 2 et nous espérons qu'il sera soutenu par d'autres membres de la communauté. Il faut vraiment que la communauté se mobilise sur le sujet pour qu'on puisse avancer.

Comme d'autres l'ont dit auparavant, la diversité, c'est vraiment la condition sine qua non pour que l'ICANN soit véritablement légitime et efficace. C'est en tout cas la position de la France. Merci.

THOMAS SCHNEIDER: Merci la France, le Canada.

CANADA: Merci beaucoup. J'essayais de reprendre certaines interventions, certaines des interventions précédentes. Nous sommes d'accord en ce sens que dans la mesure du possible, il faut avoir des résolutions pas trop compliquées, ni des matrices un peu trop excessives; mais il faut de toute façon que la diversité de l'ICANN soit beaucoup plus grande.

Nous ne devons pas avoir de participation limitée, ni de promouvoir l'exclusion. Nous devrions nous centrer sur des approches novatrices et pratiques permettant l'inclusion pour que davantage des personnes de différents secteurs, différentes géographies, différentes régions ou différents domaines puissent participer sans qu'il y ait de barrière significative et que leurs idées soient considérées comme une partie des processus multipartites.

THOMAS SCHNEIDER: Le Royaume-Uni.

ROYAUME UNI: Deux commentaires. L'IGF a fait de plus en plus d'efforts pour inclure les jeunes dans le forum de la gouvernance de l'internet, ainsi que l'ALAC fait des efforts significatifs pour impliquer d'avantages de jeunes gens. C'est un côté très important quant à la diversité par rapport aux utilisateurs.

Deuxièmement, l'IGF aussi a mis en œuvre des réseaux avec des centres à distance pour permettre la participation de toutes les régions dans les séances et dans les discussions du FGI. Des personnes qui ne pourraient peut-être pas se rendre sur le lieu de la réunion pour des questions de coûts ou d'autres raisons.

Je me demandais si l'ALAC a aussi considéré comment on pourrait renforcer la participation à distance dans ces réunions de l'ICANN comme celles que nous avons ici ou ailleurs dans le monde, dans les réunions du EFG.

Donc je voudrais voir comment on peut encourager une participation active, c'est un défi pour nous tous, une participation active de toutes les régions et de toutes les communautés.

THOMAS SCHNEIDER: Je ne sais pas qui voudrait répondre à ça.

ALAN GREENBERG: Deux petits commentaires. Quant aux jeunes, nous faisons le plus grand effort pour avoir des échanges avec le programme des boursiers et le programme Next Gen, les prochaines générations et partout où l'on puisse faire de la sensibilisation. Nous avons recours aux universités. Nous avons eu des séances vraiment intéressantes avec différents orateurs. Nous faisons cela dans toute la mesure du possible.

Nous avons certaines ALS qui pourraient être plus jeunes que d'autres en ce sens que leurs membres sont plus jeunes.

Quant à la participation à distance, l'ALAC est singulier, mais je ne dirais pas autant, parce que tout le monde me dit que je me trompe lorsque je parle comme ça. La grande majorité des personnes qui participent à l'ICANN dans le groupe d'At-large ne viennent jamais en présence, ne sont jamais en présence. Nous faisons beaucoup de travail avec une participation à distance.

Bien sûr, il faut que nous améliorions les centres de participation à distance, ce que nous avons fait jusqu'ici. Mais enfin parfois cela nous déçoit, parce que parfois il y a quelqu'un dans un centre de participation à distance qui apparaît sur l'écran et le secteur audio ou la vidéo ne fonctionne pas bien, nous ne comprenons pas ce qu'ils disent parce que la communication n'est pas de bonne qualité.

Si c'est que nous pouvons faire de mieux, c'est un peu triste, mais nous continuons à nous efforcer pour trouver des manières d'améliorer notre travail.

Un petit commentaire sur ce commentaire qui n'a pas été fait en persan. C'est un grand défi à relever au sein de l'ICANN par rapport à la diversité. Nous voulons la diversité, mais nous parlons aussi de cette approche ascendante, Bottom Up. Et si nous regardons un petit peu le CCWG, oui, il est fort probable que nous ayons trop d'Étasiens ou trop de Nord-Américains. Au point de vue des Canadiens, nous avons peut-être trop

d'Étasiens, mais en même temps ces gens-là ont été sélectionnés par leurs propres organisations. Et nous apprécions la responsabilité dans ce modèle ascendant. Or, vous vous désignez qui vous voudrez au sein du groupe ; mais ensuite nous essayons d'équilibrer tout cela. Je n'ai pas de réponse, c'est un problème difficile, et il va falloir trouver une solution.

THOMAS SCHNEIDER:

J'ai quelques éléments pour la réponse. Vous pouvez soutenir toutes les organisations pour qu'elles parviennent à un seuil de diversité. Si vous n'avez pas suffisamment de personnes d'une région en particulier parce que vous n'en trouvez pas, il faut bien sûr que l'on adopte des mesures pour s'occuper de la création de renforcement des capacités et éliminer les obstacles. Mais je crois que nous devrions tous essayer de renforcer la diversité à tous les niveaux de l'organisation et à toutes les unités constitutives.

Et puis le modèle ascendant serait beaucoup plus représentatif par rapport à tous les intérêts et toutes les personnes dans le monde.

ALAN GREENBERG: Je crois que le défi principal à relever pour l'ICANN dans son ensemble et pour la participation de tous concerne la diversité et le fait de ne pas se centrer sur un seul domaine.

THOMAS SCHNEIDER: Holly.

HOLLY RAICHE: Avant cette séance, je suis allée dans une séance où il y avait 20 jeunes personnes de différents secteurs, ils recevaient tous des instructions, ils parlaient tous de la participation sur 4 séances au sein de l'ICANN. Où ils apprenaient à propos de l'ICANN et de ses politiques. Et ils sont beaucoup plus jeunes que bon nombre de ceux qui sont ici présents.

THOMAS SCHNEIDER: Je crois que nous devons nous arrêter, nous ne pouvons plus continuer à discuter ce thème de l'ordre du jour pour cette réunion. Même si c'est un thème très intéressant. Nous allons reprendre cette discussion fort probablement dans d'autres forum, surtout lorsque nous aborderons la question de la piste de travail numéro 2. Mais il ne faudrait pas le limiter à cette piste.

Nous avons encore deux thèmes à aborder. Nous n'avons pas beaucoup de temps, mais nous pourrions peut-être utiliser quelques minutes de la pause. Sandra Hoferichter pourrait donc faire sa présentation et nous saurons donc de combien de temps nous aurons besoin après. Ce sera un exercice bref sur le programme pilote de l'académie. Il y a aura ensuite 5 ou 10 minutes pour parler de la mise en œuvre des nouveaux statuts constitutifs.

Sandra ?

Normalement les micros sont sous silence jusqu'au moment où l'on commence à parler.

SANDRA HOFERICHTER: Bonjour. Je suis la responsable de ce programme de l'académie qui est en vigueur depuis 2013. Je préside ce groupe.

Nous avons déjà organisé le quatrième programme de leadership pour la prochaine réunion à Copenhague. Nous en avons déjà réalisé 3. Cela est conçu pour les leaders actuels et pour ceux qui vont commencer à travailler avec nous. Qui que ce soit qui veuille travailler ou qui aille travailler dans le GAC pourra le faire. Nous apprenons dans ce programme des compétences, et des connaissances pour travailler en réseau. Et nous visitons

des écoles de gastronomies par exemple, mais nous pouvons faire d'autres types de visites.

L'effort est centré sur la connaissance d'autres membres ou d'autres communautés. Nous sommes ouverts pour accueillir toute sorte de membres de votre communauté. Gutieres, vous étiez là si je ne m'abuse... Excusez-moi, je ne me rappelle pas de tous les noms. Alice Munyua, Anna Neves et d'autres, il y en a eu d'autres qui ont participé à ce programme.

Vous pouvez demander à ces délégués quelle a été leur expérience. Nous vous demandons que vous vous mettiez d'accord dans vos communautés pour savoir qui va participer dans ce travail.

Notre groupe ne peut pas décider et choisir qui va participer. Le GAC dispose de 3 espaces, ou de trois places. Si vous cliquez là, sur leadership, l'inscription est ouverte, cela se trouve à la fin de la page. Voilà, vous pouvez voir dans un détail plus grand les points du programme et quelques commentaires sur le dernier cours, sur le dernier stage.

Et vous voyez ici en bas tous les formulaires d'inscription. Vous pouvez présenter une candidature ou vous inscrire. Et choisissez dans votre communauté la personne que vous voudriez envoyer pour suivre ce programme.

Vous avez ensuite une autre page où il y a un nouveau programme que nous avons conçu. C'est un programme pour développer des compétences pour occuper la présidence. Tous ceux qui occupent la présidence ont beaucoup de défis à relever, surtout pour certaines questions. Nous avons des facilitateurs professionnels qui ont conçu ce programme. Cela n'implique pas un travail supplémentaire pour les présidents, mais cela est conçu spécifiquement pour ceux qui sont déjà présidents, qu'il s'agisse d'un groupe multipartite, d'un groupe de travail ou d'un comité. L'idée est la suivante ; ils seront observés par rapport à leurs compétences, des compétences pour président une réunion, ou avec une téléconférence, ou avec les réunions en présence.

Le premier programme sera effectué en décembre. Si vous avez différents candidats pour faire partie de cela, vous êtes invités à les mettre sur la liste. Nous devons informer ceux qui veulent participer quand le programme commencera et comment il se déroulera.

Nous avons un formulaire d'inscription au bas de la page. Tous ces programmes sont déjà ouverts.

Pour le premier programme, celui du leadership, sachez que vous aurez besoin d'un soutien financier pour les voyages ; ce programme ne vous propose pas de soutien financier pour le

voyage, mais pour l'hébergement. Cela se fait trois jours avant la réunion de Copenhague. Cela commencera un mercredi. Donc vous aurez mercredi, jeudi vendredi pour la formation. Vous recevrez la nourriture et l'hébergement. Si vous avez des questions par rapport à ce point, je suis disponible.

OLGA CAVALLI:

Merci beaucoup Sandra, c'est vraiment très intéressant. En plus de ces postes libres pour le GAC, est-ce que nous, quelques-uns d'entre nous parmi le GAC pourrions nous participer à la préparation du programme ou des petites modifications, ou ces quelque chose qui est directement dirigé par l'ALAC ?

SANDRA HOFERICHTER:

Non, ce n'est pas exclusif à l'ALAC, c'est un effort communautaire. Donc je vais contacter ceux qui ont déjà participé à ce programme de leadership parce que le concept leur est familier. Nous avons aussi quelques participants ayant reçu une formation formelle dans le domaine du leadership et qui pourront nous aider aussi à améliorer notre programme. Donc nous pouvons faire des appels pour cela, et téléconférences.

THOMAS SCHNEIDER: Merci Sandra. Je crois que c'est un outil qui est très bien accueilli. Il y a eu des membres du GAC qui ont participé au programme de leadership. Voilà, je pense que ça.

Maintenant nous allons aborder le dernier thème qui concerne un échange court par rapport à la mise en œuvre des statuts constitutifs. Comme vous le savez, les collègues de l'ALAC, le GAC travaille à toute vitesse et fait de grands efforts pour pouvoir suivre tous les effets des nouveaux statuts, pour voir comment cela se reflète sur nos structures, sur nos règles et sur nos principes opérationnels entre autres.

Nous avons cru comprendre que vous êtes un tout petit peu avant par rapport à ce que nous avons fait, parce que vous avez déjà développé certaines structures et mécanismes pour la participation à la communauté habilitée. Donc nous voudrions vous écouter pour savoir comment vous avez fait, comment vous avez pu prendre ces décisions, quelles ont été les questions critiques par rapport aux points les plus polémiques, etc.

Bon disons un petit commentaire pour nous aider dans nos délibérations. Voilà ce que nous attendons de vous. Merci.

ALAN GREENBERG: ALAC a mis en place les rôles qui sont nécessaires pour pouvoir participer à la communauté habilitée. Nous avons choisi de

prendre une position minimale. Nous utilisons nos mécanismes de délibération, de discussion et de vote. Et nous ne mettons pas en place de mécanismes différents.

Nous avons établi le seuil que nous devons avoir. C'est deux tiers de tout l'ALAC. Normalement, nous faisons tout par consensus. Si nous votons de manière formelle, en général il nous faut plus de 50 % ou une majorité de 2/3 de ceux qui votent et, dans ce cas, ce devra être 2/3 de tout l'ALAC. Si nous avons à intervenir, l'ALAC doit être derrière cela.

Pendant que je me préparais, permettez-moi deux secondes. Les rôles que nous mettons en place occupent 60 % d'une page. Et la moitié de ce rôle a trait aux exigences de la transition. Nous avons très peu de rôles qui ont été créés pour nous adapter à la nouvelle structure.

Nous n'envisageons pas de nous servir de ces pouvoirs très souvent. Et mettre en place un processus extrêmement détaillé pour utiliser des pouvoirs que nous n'allons probablement pas utiliser... Et ensuite nous retrouver avec des détails que nous avons écrits en 2016 ne sont pas applicable X années après... Nous ne voulions pas trop compliquer trop les choses.

Voilà un petit peu l'approche que nous avons adoptée. Et je serais ravi de partager ce que nous avons pour vous donner un exemple de ce que nous faisons.

THOMAS SCHNEIDER: Merci beaucoup. Si cette séance est enregistrée, j'aimerais avoir les deux dernières minutes pour dire qu'en général... J'aimerais donc que ce soit enregistré ce que Alan a dit pendant ces deux dernières minutes.

Parce qu'en général on se perd un petit peu dans les détails.

Je dirais que vous avez appliqué une approche, non pas simpliste mais plutôt pragmatique. Et je pense que si on arrivait à la dernière étape de cette chaîne de dialogue et différentes étapes et qu'une décision devait être requise, on prendrait ça au sérieux, bien entendu.

ALAN GREENBERG: Un commentaire. Quelqu'un dans une discussion précédente - on a eu cette discussion avec un certain nombre de groupe - et une personne nous a demandé comment nous allions gérer les délais très serrés du processus de décision. Parce qu'il faut arriver à une réponse Oui ou Non dans une période de 14 jours. Notre réponse est la suivante : ça va être difficile pour nous, mais nous avons déjà des processus selon lesquels on peut voter de manière électronique, donc on fera en sorte que cela puisse se faire dans les délais.

Pour les groupes qui n'ont pas ce type de processus en place, ce sera plus difficile.

THOMAS SCHNEIDER: Merci. Y a-t-il des commentaires de la part du GAC par rapport à cela ? Je vous prie d'être bref, une minute par commentaire. L'Iran ?

IRAN: Nous sommes très reconnaissants à l'ALAC de nous avoir fourni ces renseignements. Mais avant de continuer, je pense que tous les SO et les AC et nous-mêmes le GAC, il faut qu'on lise les statuts constitutifs. Nous avons eu des discussions. Et il faut savoir qui peut présenter une pétition. Tout individu peut le faire. C'est écrit dans les statuts. Pour certains ce n'est que les gouvernements, pour d'autres ce n'est que les observateurs ; et il faut lire ce statut parce que nous ne le connaissons pas suffisamment en profondeur.

Pour le forum, il y en a qui disent qu'il faut y avoir une décision par consensus, mais ils se trompent. Toutes les parties intéressées... Comment les parties intéressées pourraient participer au forum ? Certains disent que pour que les GAC puissent participer au forum, il faut avoir une décision par

consensus. Mais notre connaissance n'est pas suffisante, il faut d'abord lire tout ce document avant de faire quoi que ce soit.

THOMAS SCHNEIDER: Merci l'Iran. Encore un commentaire ou question. R.U ?

ROYAUME UNI: Merci beaucoup. Très brièvement, le forum de la communauté est une étape clef. Parce que c'est là où on détermine si on peut trouver une solution ou non. Est-ce que l'ALAC a une idée de comment envisager cette étape de forum de la communauté ?

ALAN GREENBERG : Non, nous n'avons pas eu cette discussion, mais nous avons des processus bien établis pour, si le besoin se fait sentir, d'avoir quelqu'un qui parle en représentation de la communauté. En général, le président ou le délégué du président est le représentant de la communauté habilitée.

Mais si nous prenons des mesures dans le cadre du forum de la communauté, il faudra désigner une personne ou deux qui puissent parler en notre nom au sein de ces forums. Nous avons déjà un certain nombre de processus. Lequel de ces processus allons-nous utiliser, je ne sais pas. Mais j'essaie de répondre rapidement à votre question.

THOMAS SCHNEIDER: Je pense que cela a été un échange intéressant. Il est temps d'arrêter pour pouvoir passer à la pause café. Certains d'entre nous doivent aller à la séance sur les sujets d'intérêts.

Merci beaucoup à nos collègues d'ALAC pour ce dialogue très intéressant que nous espérons pouvoir continuer.

Merci beaucoup.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]